

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KEYEM SARLU » en abrégé « KEYEM »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
AKANDJE, NON LOIN DE LA PHARMACIE AKANDJE, Lot 24,  
Ilot 160

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 28/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KEYEM SARLU » en abrégé «  
KEYEM »

Objet : Location de véhicules, Vente de fourniture de bureaux, Import-export de gadgets, Commercialisation de gadgets, etc...

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE  
AKANDJE, NON LOIN DE LA PHARMACIE AKANDJE, Lot 24,  
Ilot 160

Dirigeant(s) M LOGBA HOUPHOUET ANTOINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05763 du 30/05/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39257/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

